

Compte-rendu

Atelier 01

Phase de
lancement

Révision du PLU
& démarche participative

Date : 16/06/2017

Animateur de la table : Yann Damiani, Agathe Bruand, Léa Cornet

Habitants présents : Annie Morin, M. et Mme Rossi, Maddy Royer, Mireille Bonnet + Jacques Archimbaud de la CNDP

Objectif de concertation traité : Permettre à tous les habitants de participer

Restitution collective (2 axes maximum) :

- S'appuyer sur les plus jeunes pour mobiliser les autres
- Trouver des thèmes communs qui mobiliseraient la population qui habituellement participe peu. Exemples : les déplacements, les moments conviviaux...
- Se rapprocher des gens directement dans leur quartier, proche de leur lieu d'habitation afin de les mobiliser et de sortir du cadre de la mairie

Compte-rendu

Atelier 01

Phase de
lancement

Révision du PLU
& démarche participative

Retour sur l'objectif de concertation :

Mots cités en rapport avec l'objectif: primordial, égalité d'accès, concertation, propriétaire de notre territoire mais obligations de l'Etat/l'Europe, proposition partagée, avoir le même regard, multicolore, tolérance

- Le PLU est l'affaire de tous car il touche tous les habitants. Certaines personnes n'adhèrent pas à la mairie mais ne proposent rien d'autre et se contentent de critiquer ce qui est mis en place sans participer. Il est ainsi difficile de faire participer tout le monde car ce système est nouveau pour beaucoup et paraît effrayant. Il rompt avec le passé du village et cela crée une fracture entre les habitants.

- Comment faire en sorte que les gens non impliqués se sentent concernés par le projet de PLU ?

- Il faut que ça les touche davantage et les informer de ce qu'est un PLU.

- Il faut ainsi arriver à faire tomber les barrières et à amener le raisonnement qu'on a tous besoin les uns des autres.

- Il faut laisser la liberté de ne pas être d'accord car le but n'est pas de prendre les décisions avec un conseil municipal élargi ou avec un même noyau mais de faire participer tout le monde. L'intelligence collective est la clef de tout. De plus, bien que le but de ces actions est de mettre en avant l'intérêt général, il faut aussi entendre l'intérêt particulier. En effet, certaines personnes ne participent pas à la vie du village si cela n'atteint pas leur vie privée.

- Approcher les gens qui participent peu par le biais de la vie du village est quelque chose de possible et paraît être une bonne idée qui peut être développée.

- Comment amener les plus âgés à participer ?

Il faut travailler la formulation des évènements, la communication...

- Il ne faut pas oublier que certaines personnes ne participent pas mais sont quand même satisfaites et que d'autres n'ont pas le temps de s'impliquer ou ne sont pas curieux.

Compte-rendu

Atelier 01

Phase de
lancement

Révision du PLU
& démarche participative

Résumé :

- L'utilisation de la participation est une nouveauté qui peut être effrayante.
- L'histoire de la commune avec l'ancienne municipalité, le passé du village créent une fracture entre les habitants. Certains se sont alors éloignés de la vie du village parce qu'en désaccord avec les nouvelles choses mises en place.
- Il est nécessaire de toucher les gens plus directement pour faire tomber les a priori et les faire participer.
- Les décisions sont toujours prises avec le même noyau de personnes qui participent alors que le but est d'avoir l'avis de tout le monde.
- Travailler la formule pour intégrer les plus âgés.
- Il est primordial d'offrir le droit à chacun de ne pas être d'accord tout en générant la prise de parole de tous.
- La vie villageoise est un moyen de réunir les gens qui participent peu habituellement et de les toucher à travers leur vie personnelle.

Compte-rendu

Atelier 01

Phase de
lancement

Révision du PLU
& démarche participative

Retour sur les outils de participation:

- Ateliers scolaires :

Ils peuvent être un bon biais pour mobiliser les parents peu impliqués et les toucher personnellement.

Remarque :

Il est difficile pour ceux qui n'ont pas d'enfants ou des enfants plus âgés d'être au courant de moments organisés alors qu'ils voudraient parfois y participer. En effet, les informations sont souvent laissées dans les cartables.

- Café d'urbanisme/world café/marché :

Ils peuvent être des moments plus conviviaux et agréables et créer une ambiance détendue favorable à la prise de parole de tous.

- Lecture active du territoire :

- Créer un atelier sur la mobilité et le partage de l'espace public: envisager des ateliers en voiture, en vélo, à cheval permettant de se confronter au territoire et de traiter du problème de la mobilité. C'est un sujet qui relie les gens et touche tout le monde.

Par exemple : Comment utiliser les bords de Drôme ? certains veulent du calme pour lire, d'autres écoutent de la musique ou promènent leur chien. Comment pourrait-on partager cet espace dans le respect de chacun ?

- Ce sujet peut être intergénérationnel mais permet aussi de parler des problèmes de stationnements et du fait que les enfants ne peuvent plus jouer sur les places à cause des voitures. Cette discussion va créer un milieu conflictuel qu'il ne faut pas fuir mais bien traiter en montrant l'intérêt de la démarche avec des propositions concrètes.

Il faut faire travailler les gens sur un sujet qui les motive comme par exemple : comment rendre le village plus convivial ? cela permet d'amener en douceur le sujet des voitures gênantes sur les places.

Nouvel outil de participation :

- Créer des micro-ateliers conviviaux au sein même des quartiers pour toucher les personnes peu investies. Le but est de se greffer aux réunions/fêtes de quartier pour se rapprocher des gens physiquement et se détacher de l'image de la mairie. Un moment convivial est un bon point pour amener du monde surtout s'il y a à boire/manger. Cela permettra de créer une ambiance détendue et d'aborder des gens qui ne se déplacent pas habituellement.

Compte-rendu

Atelier 01

Phase de
lancement

Révision du PLU
& démarche participative

Date : 16/06/2017

Animateur de la table :

Adeline Mazars

Habitants présents :

Darmedru Anne (association Halem), Raffner Isabelle, Girard Sabine, Simon Bernard, Alicot Florence, Migot Élisabeth

Objectif de concertation traité : Mobiliser différentes formes de participation complémentaires

Restitution collective :

- **L'apport d'information et la sensibilisation sur le PLU et des thématiques qui lui sont liées sont les deux objectifs les plus importants des échanges.** Ils doivent avoir lieu au début du projet de PLU (phase de diagnostic et début du PADD et OAP), pour permettre une bonne compréhension, pour une montée en compétence, pour pouvoir co-décider de manière éclairée et pour comprendre les choix faits dans l'intérêt général de la commune.

- **Il est important de favoriser les échanges directs entre les personnes** (notamment d'âges différents, de lieux différents...). Pour cela les moments de participation sont à privilégier dans **des lieux extérieurs, hors des espaces formels** de type mairie, salle polyvalente. De plus un espace/un lieu permanent d'échange libre sur le PLU a été évoqué.

- **Le questionnaire** auprès de la population a longuement été abordé. Il apparaît intéressant pour permettre à toute la commune d'avoir un moyen de s'exprimer. Mais la forme et le fond doivent être bien pensés pour un maximum de réponse (ludique, thématiques ciblées, permettre aussi l'expression libre).

Compte-rendu

Atelier 01

Phase de
lancement

Révision du PLU
& démarche participative

Restitution plus détaillée des réflexions

> Retour sur le titre de l'objectif, le terme complémentaire n'est pas explicite pour les participants à la table. Après discussion, le terme « diversifié » conviendra mieux.

> La diversité des outils peut être dans le format utilisé, mais aussi dans le but des moments d'échanges créés avec la population : ex : sensibiliser, informer, recueillir des informations, co-décider...

Besoin dans un premier temps d'information (voir de vulgarisation) sur le thème du PLU.

La sensibilisation :

- La notion d'information est aussi très fortement liée à la sensibilisation / la montée en compétence. C'est-à-dire que tout le monde n'a pas le même niveau de connaissance en termes d'aménagement. Il faut donc accompagner les habitants dans la découverte et la compréhension de ces sujets. C'est le « but des échanges participatif » qui a été le plus abordé lors de la séance de travail.
- Les outils de sensibilisation : visionnage de vidéo + débat / visite de sites ou de communes exemples / Atelier école sur Saillans demain / atelier vidéo / visite d'acteurs du territoire
- Privilégier la sensibilisation sur le terrain ou en extérieur / hors du cadre formel.

Récolte d'information sur la commune :

- Visite d'acteurs et d'associations,
- Visite de terrains ou de quartiers.
- Concernant la récolte d'information, il semble aussi très important d'axer les réflexions sur le « Saillans de demain » c'est-à-dire la récolte de perspective pour la commune (et non uniquement la récolte d'éléments passés et présents).
- Outils : des groupes autonomes thématiques / le questionnaire / visite en extérieur sur les perspectives pour Saillans / axer les ateliers avec les enfants sur le futur de Saillans et non le passé / les ateliers vidéo jeunes (faire des groupes qui mélange 1 enfant/ 1 ado / 1 ancien).
- Un questionnaire récolte d'information PLU « ouvert » : permet d'offrir à tous les habitants un moyen de s'exprimer. Sur les thèmes à aborder : récolte d'information sur la commune selon

Compte-rendu

Atelier 01

Phase de
lancement

Révision du PLU
& démarche participative

thématique, récolte de perspectives pour le futur, laisser un espace de libre expression. La forme : quelque chose de ludique. La distribution : par internet + papier (soit chez commerçant soit dans boîte aux lettres).

- Possibilité d'un questionnaire « ciblé » sur une question précise au besoin.

Besoin d'un lieu d'échange léger et informel

- La création d'un lieu d'échange entre habitant sur le PLU, ouvert à tous, sans forcément laisser de trace. Savoir que l'on a la possibilité de venir dans ce lieu pour discuter du PLU ou laisser un mot aux suivants, sans être accompagné d'élus ou du Bureau d'Étude. Soit créer un lieu, soit créer un moment (type le café du PLU une fois par semaine), ou les deux.

Co-construction du PADD et OAP

- Peu d'idée d'outil de la part des participants. Présentation des outils envisagés : world Café, atelier sur carte ou atelier avec maquettes...
- Les outils prévus leur semblent intéressants pour ce moment-là.
- Travail directement sur le terrain, en extérieur.

Validation collective du projet

Thème introduit par Sabine Girard.

- Oui, il est important pour le participant de la table d'avoir une validation collective.
- Par contre la forme sera à adapter en fonction du projet. Le vote n'est pas forcément nécessaire. Seulement s'il y a différentes possibilités, sur des thèmes assez précis pas sur l'ensemble du projet.
- Si pas de vote, car un seul projet général, utiliser peut être la notion de gradient d'adhésion.

Compte-rendu

Atelier 01

Phase de
lancement

Révision du PLU
& démarche participative

Date : 16/06/2017

Animateur de la table :
Claire Bonneton

Habitants présents :
André Oddon, Josiane Aussel, Jeanine Renard, Alixe Poncelin, Sylvie Biet

Objectif de concertation traité : Permettre la participation des habitants à toutes les phases du PLU

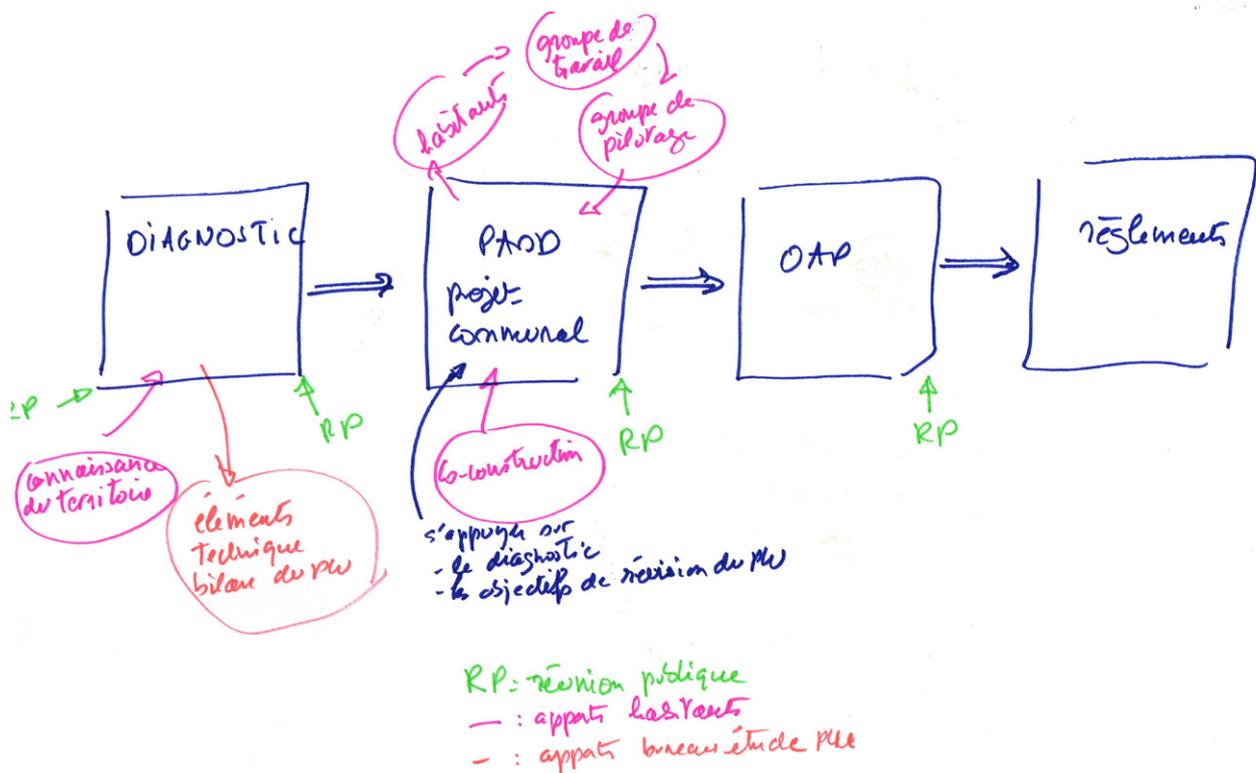
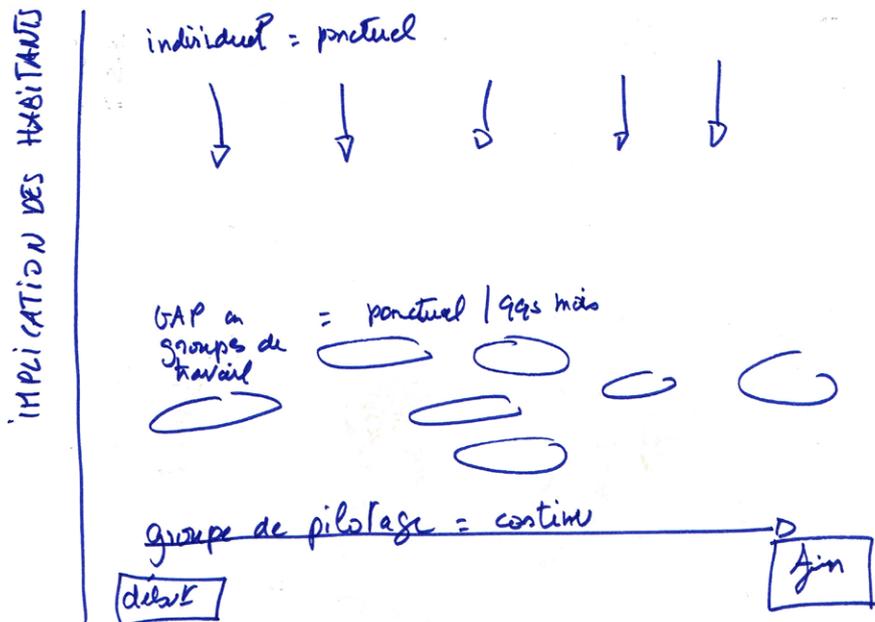
Restitution collective :

- Bien préciser à chaque phase le domaine d'action des habitants : ce qui est attendu des habitants et en inverse ce qui est attendu des élus. Bien préciser dans l'information la forme de la réunion avec les habitants.
- Informer sur ce qu'est le PLU, à quoi ça sert, tout au long de la démarche : réunions publiques, dossier en mairie, dossier internet
- Permettre une implication différenciée des habitants : soit ponctuelle (ateliers, réunions publiques), à moyen terme (groupe de travail sur des thèmes spécifiques ?), à long terme (panel citoyen). >> Proposition de formation de groupes de travail informels sur des thèmes = apport de matière (participation d'un membre du groupe de pilotage citoyen) et invitation de ce groupe à un comité de pilotage.

Compte-rendu Atelier 01

Phase de
lancement

Révision du PLU
& démarche participative



Compte-rendu

Atelier 01

Phase de
lancement

Révision du PLU
& démarche participative

Phase diagnostic

- Phase d'échange d'information et de connaissance entre la population et le groupe de pilotage citoyen
- se pose la question de la formation des habitants pour une montée en compétence
- Participation :
 - . être au plus proche des habitants : se déplacer dans les quartiers
 - . permettre à tout le monde de réfléchir tranquillement : distribuer un questionnaire
 - . être au plus près de ce que chacun vit : personnes âgées, résidents secondaires, agriculteurs, etc.

Phase PADD

- Créer des groupes de travail sur des thèmes, des enjeux ? Faire des allers-retours entre groupes de travail et groupe de pilotage citoyen, avec les habitants ?
- Prévoir des entrées de réflexion concrètes : par thème, par enjeu
- Prévoir une réunion en fin de phase pour expliquer ce qui a été choisi, pourquoi.

Débat lors de la synthèse commune de l'atelier

- Il existe déjà des commissions thématiques (GAP) mises en place en commune : comment les associer mais dans le cadre du PLU ?
- Ne pas laisser un groupe s'accaparer une thématique

Compte-rendu

Atelier 01

Phase de
lancement

Révision du PLU
& démarche participative

Date : 16/06/2017

Animateur de la table :

Mathias Bourrissoux

Habitants présents :

Doris Thevenard Michel Gantheron, Agnès Hatton, Dominique Sartre, Patrick Thevenet

(souhaitent avoir des informations sur la suite de l'élaboration de la charte, et également participer aux travaux)

Charte de la concertation

Restitution collective (2 axes maximum) :

• **Un document de forme brève et plutôt souple**, ce qui est un enjeu qui porte tant sur le fond (approche d'ouverture, ne pas donner l'impression d'édicter des règles rigides) que sur la forme (un document agréable et communicant).

• **Sur le fond, un document qui prône surtout des grands principes**, et qui ne rentre pas dans le détail technique du dispositif de concertation mis en place :

- Un principe d'écoute et de bienveillance envers les autres participants ;
- Un principe d'égalité entre tous les participants, et d'équivalence entre les différents points de vue : faire clairement apparaître que toute la population a son mot à dire ;
- Une attitude constructive pendant les débats, la volonté de faire primer l'intérêt général de la commune ;

Ces trois principes sont de loin les éléments les plus importants à prendre en compte pour intégrer les échanges. Le débat public pourra être de qualité si chaque participant, y compris ceux qui n'interviennent que ponctuellement dans les espaces de concertation, sont capables de comprendre cette approche.

Compte-rendu

Atelier 01

Phase de
lancement

Révision du PLU
& démarche participative

- Enfin, **un document qui insiste sur les moyens de communication publics mis en place pour assurer la transparence des échanges**, et plus largement la qualité du débat public. Sur ce sujet, il faudrait recroiser avec les conclusions de la table dédiée à la réflexion sur ces objectifs. Dans tous les cas, ceci implique de traiter à la fois des outils d'information qui sont mis en place tout au long du projet de révision, mais également des moyens spécifiques qui sont mis en place pour que la charte circule et qu'elle soit connue des participants potentiels.

Restitution plus détaillée des réflexions

Sur la forme :

- Une charte facile à lire du premier coup d'œil et appropriable par tous ;
- Peu de texte, et une écriture espacée avec de gros caractères (cf. exemple de la charte de la participation parisienne présentée aux participants en début de séance) ;
- Des phrases courtes pour interpeller, caractère dynamique ;
- Formuler à chaque fois une clef d'entrée (l'objectif visé) et détailler en dessous ce qui est mis en place pour y répondre, ce que cela implique en matière de règlement ;
- Une charte qui est avant tout adressée aux participants potentiels, pas forcément aux habitués des concertations, ni à ceux qui participeront dès le début et qui auront une bonne compréhension du cadre des échanges ;
- Implique donc d'avoir un document réduit aux principaux éléments, quitte à annexer une autre partie plus précise pour compléments sous forme de règlements destinés à des publics/ scènes de débat spécifiques (panel par exemple)

Sur le fond :

- Avoir une entrée plus éthique que technique ;
- Faire apparaître des éléments sur la qualité du dialogue recherché, sur le respect mutuel, l'écoute, et sur les modalités de prise de parole en public ;
- Insister sur les qualités humaines à adopter et les façons d'être en réunions ;

Compte-rendu

Atelier 01

Phase de
lancement

Révision du PLU
& démarche participative

- Démarche d'un dialogue constructif par recherche de consensus ;
- Rappeler aussi quelques principes forts : sincérité des points de vue, égalité de tous (notamment volonté de faire du lien entre tous les habitants) et prise en considération de chaque participant ;
- Bien prendre en compte toutes les catégories sociales de la population, c'est une priorité morale que d'entendre tout le monde, objectif de mixité générationnelle ;

Compte-rendu

Atelier 01

Phase de
lancement

Révision du PLU
& démarche participative

Date : 16/06/2017

Animateur de la table :

Fernand Karagiannis + Fanny Laroque

Les moyens d'information

Etat des lieux

Le groupe a fait un listing complet de tous les moyens d'information dont dispose la mairie et qui sont utilisables (et ont été utilisés lors des ateliers de 2016) pour la révision du PLU :

- panneaux d'affichages à la mairie et dans les quartiers
- distribution de flyers dans les boîtes aux lettres
- lettres d'info municipale
- site internet
- flashes info

Suggestions

- Flyers : prévoir sur chaque flyer une partie « coupon-réponse » pour ceux qui souhaitent demander une information plus personnelle ou faire une suggestion.

Lettre d'info municipale : faire un sommaire « Spécial PLU », comme il y a un onglet spécial PLU sur le site.

- Flashes Info : remplacer la rubrique « Lettre Révision PLU » par « Révision PLU Actualités », pour éviter une éventuelle confusion avec la « Lettre d'info municipale ».

- Site internet : proposer une liste d'habitants référents qui puissent faire des « formations en petits groupes » sur la consultation du site, surtout à partir des smartphones, androids.

- Consultation des documents : Constituer un classeur contenant les documents du PLU et de sa révision, qu'on puisse emprunter à la mairie pour permettre aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées, à ceux qui n'ont pas internet, d'accéder à ces informations